

Partie réservée à l'administration du club

Date et mode de règlement		Montant du règlement	Licence	
Acompte obligatoire / 200 euros			Carte et photo d'identité	
	1er versement			
	2ème versement			
	3ème versement			
	Règlement global			



**Fiche d'inscription cours collectifs adultes
Saison 2018 - 2019**

Merci de retourner le dossier complet (fiche remplie + acompte de 200 € encaissé en juillet + règlement complet + photo d'identité)

Nom et prénom :		Né(e) le :
Adresse complète :		
Portable (J) :		Mail :
Niveau de balle ou Classement		Certificat médical obligatoire: <input type="checkbox"/>
Préférences horaires : - semaine (19h-21h30), - samedi (9h - 14h).		

Cotisation

Formule choisie	Montant	Réduction	Total cotisation à payer
Cours 1h Carte week-end hiver & été	900		
Cours 1h Carte annuelle	1000		
Cours 1h30 (sauf week-end) Carte week-end hiver & été	1100		
Cours 1h30 (sauf week-end) Carte annuelle	1200		

Modes de règlement

- * Pour réserver votre place : acompte obligatoire de 200€ (encaissé en juillet) + règlement complet.
- * Par chèque : règlement du montant total en une fois ou en 3 fois (chèques encaissés en différé le 10/10/2018 - 10/11/2018 - 10/12/2018)
Règlement à établir à l'ordre du Tennis Club Parisien de Joinville en indiquant bien les dates d'encaissement au recto ou au verso.
- * En espèces : règlement du montant total le jour de l'inscription.
- * L'accès aux courts et au cours ne sera autorisé qu'à la réception du règlement complet de la cotisation.

Règlement des cours adultes

La cotisation annuelle se règle en totalité avec un acompte de 200€ non-remboursable à verser pour bloquer sa place (voir paragraphe ci-dessus).
Aucun remboursement ne sera possible en cours de saison si nous ne trouvons pas de remplaçant.
En cas d'intempéries, seule une séance est rattrapée (lors de la semaine qui suit la dernière séance).

Date :	Signature :
--------	-------------

TCPJ, route de la Pyramide. 75012 PARIS, Tél T.C.P.J : 01 43 28 73 60
Site Web : www.tcpjoinville.fr --- Mail : tcpj@orange.fr